

Ouagadougou le 22 Juillet 2026

Objet : appel à candidature pour le recrutement d'un (01) auditeur interne

Le Cabinet EXPERTYS AUDIT ET CONSEIL SARL, informe le public Burkinabè de l'ouverture d'un test de recrutement d'un (01) auditeur interne, au profit d'une société de droit Burkinabè.

I- CONDITIONS DE PARTICIPATION

Peuvent prendre part à ce test, les candidats de nationalité Burkinabè justifiant les conditions ci-après :

- être âgé de dix-huit (18) ans au moins et de quarante (40) ans au plus au 31 décembre 2026 ;
- être titulaire d'un diplôme de niveau BAC + 5 en finance comptabilité et audit, en comptabilité contrôle audit, en audit et contrôle de gestion, en audit ou tout autre diplôme jugé équivalent ;
- justifier d'un certificat en audit interne serait un atout ;
- justifier d'au moins cinq (05) années d'expérience professionnelle dans un poste similaire ;
- n'avoir pas fait l'objet d'une condamnation à trois (03) mois ferme au moins ou de dix-huit (18) mois au moins avec sursis ;
- être discret, ponctuel, respectueux et courtois ;
- remplir les conditions d'aptitudes physiques et mentales exigées pour le poste ;
- être de bonne moralité et jouir de ses droits civiques.

II- RESPONSABILITES DU POSTE

Placé sous la responsabilité de sa hiérarchie, l'auditeur interne sera chargé de :

- veiller à la conformité des activités réalisées au regard des procédures établies et à l'amélioration de celles-ci ;
- veiller à l'évaluation des risques significatifs ;
- veillez à la conformité des pratiques internes avec les procédures et la réglementation applicable ;
- mettre en œuvre la charte d'audit interne ;

- élaborer les plans pluriannuels et annuels d'audit interne ;
- réaliser des missions d'audit financiers, opérationnels et réglementaires et produire les rapports d'audits afférents ;
- contribuer à l'élaboration et à la mise à jour régulièrement de la cartographie des risques ;
- contribuer à la mise à jour des manuels de procédure administratives, financières, comptables et techniques ;
- coordonner les réalisations des missions d'audit externe ;
- suivre la mise en œuvre des recommandations des audits internes et externes ;
- veiller au respect du dispositif du contrôle interne ;
- veiller à la conformité des pratiques avec les procédures et la réglementation applicable ;
- veiller au respect des dispositions de la charte d'audit interne de la société ;
- veiller à la maîtrise des risques opérationnels, financiers, réglementaires et stratégiques de la société ;
- analyser et recommander des actions visant à l'amélioration de la performance, de la fiabilité de l'information et de la qualité des process ;
- veiller à l'utilisation efficiente des ressources de la société ;
- participer à la sensibilisation et à la formation des équipes internes sur les bonnes pratiques de contrôle et de gestion des risques ;
- contribuer à l'atteinte des objectifs organisationnels et de gouvernance en appliquant une approche automatique et rigoureuse centrée sur l'efficacité du système de contrôle interne ;
- assurer la maîtrise du processus des risques ;
- s'assurer de l'existence et de l'application des mesures de sécurité nécessaires à la maîtrise de la gestion de l'entreprise ;
- assurer les relations avec le comité d'audit ;
- soumettre annuellement au conseil d'administration un rapport sur le contrôle interne ;
- participer à la sensibilisation et à la formation ;
- rendre compte à la direction générale et au comité d'audit des résultats d'audits pour une prise de décision éclairée ;
- proposer des axes d'amélioration ou de progrès pour le dispositif de contrôle interne.

III- COMPOSITION DES DOSSIERS DE CANDIDATURES

Les dossiers de candidatures doivent comprendre :

- un curriculum vitae daté et signé de cinq (05) pages au maximum ;
- une lettre de motivation datée et signée de deux (02) pages maximum ;
- une photocopie légalisée de la Carte Nationale d'Identité Burkinabè ou du Passeport Burkinabè le cas échéant ;
- une copie légalisée du diplôme exigé pour le poste ;

- deux (02) personnes de référence n'ayant pas de lien de parenté avec le candidat à mentionner dans le curriculum vitae ;
- les copies certifiées conformes des attestations et certificats de travail ;
- les copies simples des attestations de formation le cas échéant.

N.B : Les candidats retenus devront produire un casier judiciaire de moins de trois (03) mois et légaliser tous documents jugés indispensables avant l'engagement définitif.

IV. RECEPTION DES DOSSIERS DE CANDIDATURE

Les dossiers de candidature seront réceptionnés uniquement par voie électronique sur la plateforme emploi Burkina au lien suivant : <https://expertys.emploisburkina.bf> à partir du 24 juillet 2026 à 00 h 00 minutes au 31 juillet 2026 à 23 heures 59 minutes.

V- PROCESSUS DE SELECTION

Le recrutement se fera en deux (02) étapes :

- une sélection sur dossier ;
- un entretien devant un jury.

VI- DUREE ET NATURE DU CONTRAT

Le ou la candidat (e)sélectionné(e) sera recruté(e) pour un engagement à durée indéterminée suivant les procédures internes de la société bénéficiaire.

Le poste à pourvoir est basé à Ouagadougou mais des déplacements sont à prendre en compte sur le site opérationnel de la société situé à 45 Km de Ouagadougou.

Arielle YONLI YEREMGANGA

Associée Gérante de EXPERTYS AUDIT ET CONSEIL SARL

Expert-Comptable inscrite au Tableau de l'Ordre National des Experts Comptables et Comptables Agrées du Burkina Faso (ONECCA-BF)

06 BP 9821 Ouagadougou 06

Téléphone : 25 50 88 39

Ouagadougou, Burkina Faso

